

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

septembre 2017

Données pour le mois de septembre 2017 :

► En septembre 2017, on dénombre 6 449 évènements, 6 419 naissances et 30 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En septembre 2017, on dénombre 10 125 nouveaux prestataires ce qui représente une diminution de 115 prestataires (▼1,1%) par rapport à l'année précédente¹.

	septembre 2016	septembre 2017	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	8 129	8 110	(19)	▼ -0,2%
Régime particulier	2 111	2 015	(96)	▼ -4,5%
Total	10 240	10 125	(115)	▼ -1,1%

► En septembre 2017, les 10 125 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 5 458 (53,9%) femmes
- 4 667 (46,1%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 :

► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, l'ISQ estime à 63 000 le nombre de naissances au Québec, 55 039 de ces évènements (87,4%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, on compte 55 319 évènements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 55 039 (99,5%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2016 et 2017 pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 septembre			
	2016	2017	Évènements	
			N	%
Naissances	57 236	55 039	(2 197)	▼ -3,8%
Adoption	290	280	(10)	▼ -3,4%
Total	57 526	55 319	(2 207)	▼ -3,8%

► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, on compte 95 753 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 74 642 (77,9%) ont opté pour le régime de base, alors que 21 111 (22,1%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 95 753 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	316	150	466	0,5%
20 - 24 ans	5 087	2 125	7 212	7,5%
25 - 29 ans	20 795	6 034	26 829	28,0%
30 - 34 ans	26 856	6 452	33 308	34,8%
35 - 39 ans	15 790	4 155	19 945	20,8%
40 - 44 ans	4 490	1 502	5 992	6,3%
45 ans et +	1 308	693	2 001	2,1%
Total	74 642	21 111	95 753	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2017 (suite) :

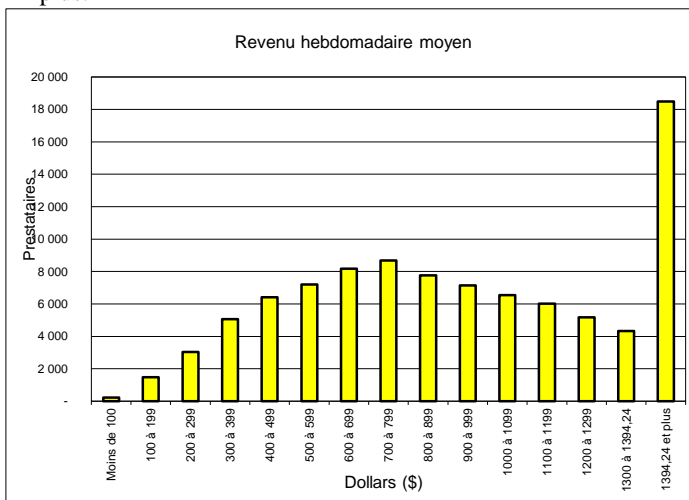
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 22 451 prestataires (23,4%);
- Montérégie, avec 18 007 prestataires (18,8%);
- Capitale-Nationale, avec 9 342 prestataires (9,8%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,1 % des nouveaux prestataires de 2017 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2016	%	2017	%
Salariés	93 511	94,7%	90 838	94,9%
Autonomes	3 186	3,2%	2 971	3,1%
Mixtes	2 063	2,1%	1 944	2,0%
Total	98 760	100,0%	95 753	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 79 546 prestataires (83,1%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	523,89
Paternité	639,12
Parentale	496,16
Adoption	624,19

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, 4 678 (4,9%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 38,16 \$.

► Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 176 131 prestataires.

De ce nombre 139 516 (79,2%) sont sous le régime de base et 36 615 (20,8%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul évènement au Régime québécois d'assurance parentale.